



AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 9 septembre 2021, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion des travaux de raccordement près du PN CFL à la « Duarrefstrooss » à Hautbellain de mercredi 14 septembre 2022 jusqu'à vendredi 30 septembre 2022 inclus, il y a lieu de porter les restrictions suivantes à la circulation ;

- **Le tronçon de rue du CR337 près du PN CFL à la « Duarrefstrooss » à Hautbellain comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé, sera rétréci et la circulation y sera réglée par des signaux colorés lumineux, de mercredi 14 septembre 2022 jusqu'à vendredi 30 septembre 2022 inclus.**
- **Trottoir fermé le long du CR337 près du PN CFL à la « Duarrefstrooss » à Hautbellain comme indiqué en couleur jaune sur le plan annexé, avec mise en place d'une déviation pour les piétons, de mercredi 14 septembre 2022 jusqu'à vendredi 30 septembre 2022 inclus.**

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions de Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.
le bourgmestre:
signé Edy Mertens



Enlever le « 03/10/2022 »